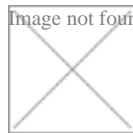


Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°6 du 9 Février  
2022

## ACTUS REGIONALES

### Attention

*Publié le 08 Février 2022*

Le prochain Flash hebdomadaire paraîtra le 22 Février 2022

Aucune nouvelle offre d'emploi ne sera mise en ligne avant cette date.

---

### Formations NeurodeV

*Publié le 08 Février 2022*

Encore quelques places pour nos prochaines formations maintenues en présentiel :

- 11 mars 2022 : Troubles du neurodéveloppement (TND) : présentation générale - Dr Marie-Pierre Lemaître et le Dr Claire Eichholtzer
- 7 et 8 avril 2022 : CAA : bilan et prise en charge orthophonique de la communication pour l'enfant sans langage et dans le cadre des handicaps moteurs, cognitifs ou mentaux sévères – Mme Dominique Crunelle
- 28 et 29 avril 2022 : Aspects médicaux et leurs conséquences sur la prise en charge de l'enfant et l'adolescent polyhandicapé – Dr Philippe Pernes
- 10 mai 2022 : Troubles du neurodéveloppement (TND) : Bases neurodéveloppementales et démarche diagnostique - Dr Marie-Pierre Lemaître et le Dr Claire Eichholtzer
- 13 mai 2022 : Alimentation et nutrition chez l'enfant polyhandicapé – Dr Sylvie Joriot et Dr Dominique Guimber

Plus de détails : <https://www.neurodev.fr/formation-en-presentiel>

---

## **[Union régionale des Hauts-de-France de la Fédération Addiction] Coconstruction et développement du pouvoir d’agir**

*Publié le 08 Février 2022*

Depuis 2020, l’union régionale des Hauts-de-France de la Fédération Addiction travaille sur la coconstruction et le développement du pouvoir d’agir des usagers. Un groupe de travail composé d’usagers et de professionnels dans le champ des addictions a réalisé la synthèse Coconstruction et développement du pouvoir d’agir : 4 fiches-outils sur la pair-aidance, le rétablissement, la démocratie sanitaire et l’alliance autour de la prescription.

Ce document, créé à l’initiative de l’union régionale Hauts-de-France de la Fédération Addiction, avec le soutien de l’Agence régionale de Santé, propose des outils et des pistes de réflexion pour aider les pratiques des acteurs de terrain. Il porte ainsi sur les thèmes suivants :

qu’est-ce que la pair aidance ? qu’est-ce que le rétablissement ? qu’est-ce que la démocratie sanitaire ? l’alliance autour de la prescription.

[Télécharger les fiches-outils](#)

Source : [Fédération addiction](#), 18 janvier 2022

### **APPEL À PROJET**

## **Dispositif Culture et Handicap**

*Publié le 08 Février 2022*

Dispositif Culture et Handicap : aide aux projets culturels et artistiques en faveur des personnes en situation de handicap

Culture et Handicap est un dispositif destiné à favoriser l’accès à l’offre et à la pratique culturelle et la valorisation de la diversité culturelle et de la personne en institution ou isolée. Il permet à des personnes en situation de handicap d’être partie prenante dans des projets culturels collectifs, d’accéder à des pratiques culturelles variées, grâce à la rencontre avec des artistes professionnels, qualifiés et accompagnés du personnel médico-social permettant l’approche de handicaps spécifiques, proposant une offre adaptée, une découverte du patrimoine et des esthétiques contemporaines, intégrée dans un véritable projet artistique.

À qui s’adresse ce dispositif ?

Les porteurs de projet sont des établissements médico-sociaux ou des structures culturelles, privés ou publics, associatifs, hospitaliers, communaux ou intercommunaux.

Cette diversité de porteurs doit a priori permettre une diversité et une mixité de participants mobilisés dans les projets culturels, ce qui est un des objectifs recherchés.

En quoi consiste-t-il ?

Le Département propose de soutenir des projets culturels et artistiques en faveur des personnes en situation de handicap, sur la base de la présentation par le porteur d'un budget prévisionnel du projet. Le plafond maximum de l'aide est fixé 15 000€ et à 80% maximum du coût total du projet.

Le Département entend ainsi :

Favoriser le développement de liens sociaux, la sensibilisation des habitants au handicap et à l'inclusion des personnes non valides, Lutter contre l'isolement et le repli sur soi, travailler sur le « vivre ensemble », y compris dans le cadre de pratiques professionnelles quotidiennes, Favoriser la reconnaissance des personnes dans leur identité, leur compétence et leur place sociale Participer à la restauration d'une image positive de soi, par l'expression, la prise d'initiatives et l'autonomie des participants (proposition de pratiques artistiques). Permettre un travail en profondeur, dans le cadre de démarches collectives, créatives, incitant à une certaine mixité sociale, une diversité d'échanges, une découverte de connaissances, une intégration citoyenne de tous et un enrichissement mutuel.  
Comment déposer sa candidature ?

Vous pouvez demander par mail la délibération du 24 juin 2013 : aide aux projets culturels collectifs en direction des personnes en situation de handicap et le dossier de demande de demande de subvention à : [corinne.pruvot@lenord.fr](mailto:corinne.pruvot@lenord.fr)

Le dossier complété peut être renvoyé par mail de préférence jusque fin février 2022. Pour tout renseignement complémentaire : [corinne.pruvot@lenord.fr](mailto:corinne.pruvot@lenord.fr) ou [christelle.hof@lenord.fr](mailto:christelle.hof@lenord.fr)

---

## Lancement du Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors

*Publié le 08 Février 2022*

A l'initiative du ministère des Solidarités et de la Santé et de la CNSA, un "fonds d'appui pour des territoires innovants seniors", doté de 8 millions d'euros, vient d'être lancé afin de financer des projets d'adaptation des territoires au vieillissement.

Les territoires intéressés pourront bénéficier, au maximum, d'un soutien pour trois catégories réparties dans deux axes : "ingénierie de développement d'une politique de l'âge" (3 catégories) "support à la création de projets" (6 catégories).

L'ensemble des informations relatives [sont disponibles ici](#).

A noter que si l'axe 1 est ouvert aux communes et aux EPCI, l'axe 2 vise quant à lui expressément les CCAS et vise à "co-financer des projets issus des plans d'actions pluriannuels, transversaux, portant sur les huit thématiques du programme : Habitat – Transports et mobilité – Espaces extérieurs et

bâtiments – Information et communication – Lien social et solidarité – Autonomie, services et soins – Participation citoyenne et emploi – Culture et loisirs”.

Les dépenses éligibles :

Investissements matériels et immatériels relatifs à la réalisation du projet ;Coûts des bâtiments et des terrains, dans la mesure où et aussi longtemps qu’ils sont utilisés pour le projet ;Coûts de sous-traitance : études et supports dédiés au projet ;Frais de personnel ;Frais connexes (déplacements professionnels par exemple) dédiés au projet dans une limite de 25 % du total des dépenses éligibles.

Les dossiers de candidature peuvent être demandés par courriel à adresser [accelerateur@rfvaa.com](mailto:accelerateur@rfvaa.com) ou sont téléchargeables depuis [le site internet du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés ©](#)

---

---

## Appels à projets de recherche en protection de l'enfance - ONPE

*Publié le 08 Février 2022*

Comme chaque année l'ONPE propose deux appels à projets pour l'année 2022 à savoir un appel à projets ouvert et un appel à projets thématique portant sur "la participation des enfants en protection de l'enfance". Les dossiers complets devront être adressés au plus tard le 15 avril 2022.

[Lire l'appel à projets ouvert](#)

[Lire l'appel à projets thématique](#)

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 15 avril 2022

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez écrire à cette adresse : [lmarti@onpe.gouv.fr](mailto:lmarti@onpe.gouv.fr)

---

---

## Agir pour l'inclusion scolaire

*Publié le 08 Février 2022*

**Objectifs**

rendre accessible l'école et en faire un lieu de bien-être pour tous  
permettre l'accès à l'instruction, à la connaissance et à une formation pour tous les enfants  
renforcer l'inclusion scolaire des enfants dits « différents » ou défavorisés

**Quoi**

des exclusions que cause une enfance « différente » ou un accident de la vie  
de l'accès pour tous à l'enseignement primaire et secondaire

**Qui**

Des enfants qui ne trouvent pas leur place naturellement à l'école et/ou qui y sont malheureux :  
des enfants malades ou hospitalisés et qui vivent une rupture scolaire et/ou sociale  
des enfants en situation de handicap et/ou de troubles cognitifs  
des enfants en situation de phobie scolaire et/ou victimes de harcèlement  
des enfants en situation de décrochage scolaire  
des enfants illettrés ou allophones  
des enfants défavorisés notamment issus de l'aide sociale à l'enfance

Date limite le 31 Mars 2022

Déposer le dossier : <https://www.creditmutuel.fr/cmne/fr/groupe/fondation/missions.html>

[Plus de détails.](#)

## VEILLE LEGISLATIVE

### Veille au 08 février 2022

*Publié le 08 Février 2022*

Protection des enfants

LOI n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants (1)

[JORF n°0032 du 8 février 2022](#)

COVID-19 – Crise sanitaire

Arrêté du 3 février 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0029 du 4 février 2022](#)

Décret n° 2022-115 du 2 février 2022 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0028 du 3 février 2022](#)

Décret n° 2022-120 du 3 février 2022 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0029 du 4 février 2022](#)

Arrêté du 1er février 2022 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0027 du 2 février 2022](#)

## **[FIRAH] Les déficiences motrices et/ou sensorielles et le recours aux dispositifs de l'urgence sociale pour les populations sans-domicile de Paris**

*Publié le 08 Février 2022*

La Firah (Fondation internationale de recherche appliquée sur le handicap) a publié les résultats d'une recherche appliquée intitulée « Les déficiences motrices et/ou sensorielles et le recours aux dispositifs de l'urgence sociale pour les populations sans-domicile de Paris ».

Une recherche appliquée avait été lancée en 2018 par la FIRAH pour répondre à la problématique de l'accès aux services d'urgence sociale par les personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel. L'objectif était d'évaluer si les déficiences étaient un facteur de non-recours aux dispositifs d'urgences sociales à Paris.

L'étude propose [un glossaire de 68 concepts](#) (centre d'accueil de jour, droit au logement opposable, hébergement d'insertion, mal-logement...) ainsi qu'[un livre blanc](#).

Source : FIRAH, 7 février 2022

---

---

## **[Nexem] Plateforme citoyenne**

*Publié le 08 Février 2022*

A l'approche des élections présidentielles, Nexem propose aux Français de prendre part au débat sur l'avenir du secteur social, médico-social et sanitaire associatif. Pour ce faire, une plateforme participative « 2022 Changeons des vies » est disponible où chacun peut contribuer et réagir sur cinq thématiques : le grand âge, le handicap, l'enfance, l'insertion, et la protection juridique des majeurs.

Nexem formule également 32 propositions pour valoriser les métiers de l'accompagnement social et médico-social

<https://2022-changeonsdesvies.nexem.fr/>

Source : Nexem, 26 janvier 2022

---

---

## **[Le Défenseur des droits] Les mineurs non accompagnés**

*Publié le 08 Février 2022*

La Défenseure des droits, Claire Hédon publie 32 recommandations ainsi que des analyses juridiques

pour faire respecter les droits de l'enfant par les préfetures et les départements. Comme pour les autres enfants protégés, les départements doivent garantir "l'accès aux loisirs et à la culture" des mineurs non accompagnés.

Claire Hédon, y rappelle le droit applicable et la nécessaire prévalence de l'intérêt supérieur des enfants concernés. Tout jeune se disant mineur et isolé est avant tout un enfant à protéger.

### [Rapport MNA](#)

Source : Le Défenseur des droits, janvier 2022

---

## **[CNAPE] Appel à témoignage**

*Publié le 08 Février 2022*

La Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social aura lieu le 18 février.

Dans ce contexte de crise de recrutement, la Cnape lance un appel à témoignage des professionnels, des bénévoles et des personnes accompagnées, afin de rendre compte des difficultés rencontrées sur le terrain.

« Il s'agit de rendre visible les invisibles, de faire entendre la voix des travailleurs sociaux, de rappeler aux pouvoirs publics leur responsabilité envers les enfants qu'ils ont pour devoir de protéger ».

Les [témoignages](#) sont à envoyer avant le 15 février par écrit, vidéo ou audio à l'adresse suivante : [mc.lanniee@cnape.fr](mailto:mc.lanniee@cnape.fr)

Source : CNAPE, 25 janvier 2022

---

## **[APF France] 1ère édition de l'Observatoire des droits**

*Publié le 08 Février 2022*

A quelques semaines des élections présidentielles, APF France publie la première édition de son Observatoire des droits, réalisé sur la base des données recueillies via le dispositif d'accès aux droits, Handi-Droits, créé en 2020 et qui a reçu plus de 3 000 demandes.

Les principaux objectifs de cet observatoire sont de :

- Recenser et dénoncer les difficultés rencontrées en matière d'accès aux droits ;
- Lutter contre les discriminations ;
- Défendre et promouvoir les droits des personnes en situation de handicap

L'association a souhaité pour cette première édition développer neuf thématiques (allocations, scolarisation, aidants, emploi, santé, assurance maladie, prêts, logement, discrimination), et ainsi mettre en lumière les dysfonctionnements et formuler des recommandations pour améliorer la situation.

[1ère édition de l'Observatoire des droits](#)

Source : APF France, 2 février 2022

---

## **Comité interministériel du Handicap 2022**

*Publié le 08 Février 2022*

Le sixième et dernier Comité interministériel du Handicap 2022 s'est tenu le 3 janvier. Jean Castex, Premier ministre et Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées ont fait le point sur les actions en faveur du handicap et ont assuré le maintien des engagements jusqu'au élections.

[Retrouvez ici le dossier de presse](#)

Source : Secrétariat d'Etat chargée des personnes handicapées, 3 février 2022

---

## **[Podcast] La sexualité chez les personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme**

*Publié le 08 Février 2022*

La radio Vivre FM propose un podcast sur la sexualité des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme. Deux expertes : Danielle Langloys, présidente de l'association Autisme France et Sheila Warembourg, sexologue sont les invitées de Guillaume Bourdiaux afin de parler des préjugés qui existent envers les personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme et sur leur sexualité.

[Ecouter l'émission en ligne](#)

Source : Vivre FM, 24 janvier 2022

---

## **[Fondation Abbé Pierre] L'Etat du mal logement en France en 2022**

*Publié le 08 Février 2022*

La Fondation Abbé Pierre publie son 27e rapport annuel sur « L'Etat du mal-logement en France ».



À l'approche de l'élection présidentielle de 2022, la Fondation alerte les pouvoirs publics sur les conditions d'hébergement des plus pauvres.

Plus de 4 millions de personnes sont non ou mal logées. Le rapport signale le nombre insuffisant d'hébergements d'urgence, l'augmentation des expulsions (12 000 en 2021 contre 8 200 en 2020) ainsi que le doublement, depuis 2012, du nombre de personnes sans domicile (300 000 en 2021).

[Rapport 2022](#)

[Synthèse 2022](#)

Source : Fondation Abbé Pierre, 24 janvier 2022

---

## **Lancement officiel de Mon Espace Santé**

*Publié le 08 Février 2022*

Mon espace santé, ouvert depuis le 3 janvier, est le projet phare de la feuille de route « Accélérer le virage numérique ».

Ce nouveau service numérique permet aux usagers de gérer et de réunir au même endroit toutes les informations, documents, données de santé et outils dont il a besoin.

Cet espace numérique personnel qui a vocation à devenir le futur carnet de santé numérique des patients, contient un « coffre-fort sécurisé », un profil médical, un carnet de vaccination et une messagerie. Courant 2022, les patients auront à leur disposition un agenda médical

<https://www.monespacesante.fr/>

[Dossier de presse](#)

Source : Ministère des Solidarités et de la santé, janvier 2022

---

## **[GNCRA] Prise en charge de la douleur chez les personnes autistes**

*Publié le 08 Février 2022*

Le GNCRA avec la collaboration du réseau des CRA vous propose différentes collections de brochures à destination des personnes autistes, de leurs proches et des professionnels.

La douleur est un signal d'alarme défini comme « une expérience sensorielle et émotionnelle désagréable, associée à une lésion tissulaire réelle ou potentielle, ou décrite dans ces termes ».

Chez les personnes autistes, les particularités sensorielles, la non intégration du schéma corporel ou

encore les altérations des compétences de communication et d'interactions sociales, peuvent venir perturber voire parfois empêcher l'expression de cette douleur.

Cette brochure s'adresse aux professionnels de santé accompagnant des personnes autistes. Elle fait le point sur le repérage et l'évaluation de la douleur.

Source : GNCRA, janvier 2022

## AGENDA

### Salon ASPIE DAYS 2022

*Le 04 mars 2022*

#### **Echelle : En région**

L'ASS des AS' (Association des Asperger et autistes apparentés du Nord Pas de Calais) organise son 2ème salon international sur le Syndrome d'Asperger et autisme apparenté - Partage d'expériences et parcours de vie, les 4 et 5 Mars 2022 à Artois Expo, 50 avenue Roger Salengro à Saint Laurent Blangy. [Pré programme](#)

Inscription et plus de détails sur le site : <https://assdesas.fr/salon-aspie-days/>

---

### Ecriture et psychanalyse

*Le 12 mars 2022*

#### **Echelle : En région**

Le 23ème colloque de l'ALEPH et du CP-ALEPH aura lieu les 12 et 13 Mars 2022 au Théâtre de la Verrière, 28 avenue Alphonse Mercier à Lille, sur le thème "Ecriture et psychanalyse". [Tryptique 1](#) et [Tryptique 2](#)

[Inscription](#) et renseignements : [www.aleph-savoirs-et-clinique.org](http://www.aleph-savoirs-et-clinique.org) Antoine Verstraet tél : 06 26 17 63 56 mail : [blemonnier@aleph-savoirs-et-clinique.org](mailto:blemonnier@aleph-savoirs-et-clinique.org)

[Affiche](#)

---

### Report : 7ème rencontre handicap, recherche et citoyenneté

*Le 17 mars 2022*

#### **Echelle : National**

La FIRAH reporte sa rencontre du 17 Mars 2022 au 3ème trimestre 2022 et sera organisée dans un

format mixte (en présentiel et en ligne).

Les Rencontres de la FIRAH sont l'occasion de présenter :

les résultats des recherches finalisées, les nouveaux projets soutenus, les avancées des actions de la FIRAH ...

Plus de détails : <https://www.firah.org/article/746/save-the-date---7eme-rencontre-handicap-recherche-et-citoyennete.html>

---

---

## Construire durablement l'entreprise inclusive

*Le 29 mars 2022*

**Echelle :** En région

Participez à la 3ème édition de l'Université du Réseau des Référents Handicaps les mardi 29 et mercredi 30 mars 2022. Evénement hybride en direct de Lille et en ligne sur : <https://agefiph-universite-rrh.fr/>

Information : [contact-universite@agefiph.asso.fr](mailto:contact-universite@agefiph.asso.fr)

---

---

## Comment faciliter l'accompagnement des personnes cérébrolésées

*Le 28 avril 2022*

**Echelle :** En région

Le Réseau TC AVC Hauts de France organise le 28 Avril 2022 au siège de Région une journée "Comment faciliter l'accompagnement des personnes cérébrolésées ". [Pré-programme](#)

Pour vous inscrire, connectez vous au site du réseau [Comment faciliter l'accompagnement des personnes cérébrolésées ? Outils d'informations, d'évaluation et d'éducation à destination des personnes cérébrolésées, des familles et des professionnels : présentation et ateliers pratiques - Réseau de la Cérébrolésion \(reseautcavc-hdf.org\)](#)

---

---

## Pour un réel pouvoir d'agir des personnes accompagnées

*Le 15 juin 2022*

**Echelle :** En région

Les 42èmes Assises Nationales du CNAEMO auront lieu du 15 au 17 Juin 2022 au Palais des Congrès du Touquet. [Pré programme](#)

Inscriptions : <http://www.cnaemo.com/billetterie.html> Renseignements : 10 rue Baptiste Monnoyer - 59800 Lille 09 82 35 41 31 - [contact@cnaemo.com](mailto:contact@cnaemo.com) Site internet : [www.cnaemo.com](http://www.cnaemo.com)

---

---

## [Report] Colloque « En'Vie d'autre ch'Ose ! » 28 juin 2022

*Le 28 juin 2022*

### **Echelle : En région**

Avec pour objectif de favoriser l'autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité, le CREAI Hauts-de-France et le GREC'H s'associent pour organiser une journée d'étude le mardi 28 juin (report du 10 mars) : « En'Vie d'autre ch'Ose ! - Défis organisationnel et managérial » à l'Hôtel Mercure d'Arras.

Portée par la voix des personnes en situation de vulnérabilité, les évolutions réglementaires relatives à la transformation de l'offre (démarche RAPT, généralisation des CPOM, révisions des nomenclatures et des prestations, etc.) imposent un changement de paradigme quant à la place de la personne accompagnée. Dans une logique d'accès aux droits et de citoyenneté, les professionnels ont sans cesse à adapter leurs postures pour accompagner la singularité des parcours de vie.

Lors de cette journée d'étude, nous proposons d'aller à la rencontre de ce nouveau regard et de ces pratiques émergentes, les découvrir, et interroger leur transférabilité. A travers la présentation d'expériences innovantes et l'étude de nouvelles logiques d'action, nous questionnerons l'impact de ces profondes mutations sur le rôle et l'organisation du travail social.

Inscriptions auprès du CREAI Hauts-de-France : Contact : Kathy LECLAIRE Par mail :

[kleclaire@creaihdf.org](mailto:kleclaire@creaihdf.org)

[Programme et bulletin d'inscription](#)

---

## **Du mal-être au mieux-être**

*Le 04 juillet 2022*

### **Echelle : National**

Les 3èmes Journées de la Fédération Trauma suicide liaison urgence auront lieu du 4 au 7 Juillet 2022 sur "Du mal-être au mieux-être". [Programme](#)

Inscriptions : <https://www.ftslucongres.com/ftslu-2022-inscription>

### **OFFRES D'EMPLOI**

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

---

**Tarifs Offres d'emploi :**

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €*

**Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :**

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : 145 €*

*Particulier : 59 €*

*Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.*

*Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex*

*Tél : 03.20.17.03.03. /Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906*

*Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen*

*Sélection des informations : Laurence Allaëys*

*Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne*

*Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>*

*CREAI du Hauts-de-France*

*Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex*

*Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17*